



SLOVAQUIE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 12 octobre 2018 à 10h05



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

Agglomérations



Routes



Voies rapides



Autoroutes



Motocyclettes et véhicules de moins de 3,5 t



Véhicules de moins de 3,5 t avec une remorque ou une caravane de moins de 750 kg



Alcoolémie

0 g / litre de sang



Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules de jour comme de nuit, toute l'année.



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé



Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur les sièges avant et sur les sièges arrière qui en sont pourvus.

Un enfant de moins de 12 ans et toute personne de moins de 1,50 m ne doivent pas voyager sur le siège avant d'une voiture. Des sièges ou dispositifs de retenue appropriés doivent être utilisés pour les enfants pesant moins de 36 kg.



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Amende de 20 - 60 €



Circulation à vélo

Port du casque
OUI*

*Le port du casque est obligatoire pour tous les cyclistes hors agglomération. Il est obligatoire pour les cyclistes de moins de 15 ans de le revêtir hors agglomération et en agglomération.

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité

Trousse de secours
Obligatoire



Equipements hivernaux

Pneus cloutés
Interdits

Extincteur

Facultatif

Triangle de signalisation

Obligatoire pour tous véhicules de plus de deux roues

Gilet de sécurité

Obligatoire à bord des véhicules à 4 roues et motocyclette. Toute personne qui doit sortir de son véhicule à la suite d'une panne, d'une crevaison ou d'un accident doit le revêtir.

Chaînes à neige

Autorisées sur les roues motrices en cas de neige ou de verglas

Pneus hiver

Les pneus hiver (qui doivent porter la mention M+S) sont obligatoires pour les véhicules jusqu'à 3,5 t en cas de neige ou de verglas. En cas d'utilisation, ils doivent être montés sur toutes les roues.